

Intervention Martial ESPITALIER

Depuis l'an dernier le périmètre résiduel du projet de pnr n'a pas évolué .La carte n'a pas changé.

Le label, ce classement qui devait être attribué à ce projet avant la fin de l'année 2012 n'a pas été attribué.

Ce n'est pas faute d'en avoir fait la publicité de la part des promoteurs. Rappelez vous cette campagne de communication sans précédant « 2012 l'année décisive » .Un nombre incalculable d'articles de presse, un slogan repris par les médias « le Parc est fait ».

Mais au jour d'aujourd'hui, rien n'est moins sur ! Pas de classement ! Pas de label !

Pas de printemps du parc, d'ailleurs je crois même que l'on va pouvoir parler prochainement de l'automne de l'ex futur parc.

Et oui, chers amis, le gruyère est là, et il est bien là ! Le tracé du plan de l'ex futur parc est impitoyable !

Des trous, des petits trous, des gros trous

Voilà pourquoi le classement n'a pas eu lieu : La pertinence du périmètre et sa cohérence n'existent pas.

Le ministère de l'écologie l'a bien compris et l'intervention de Mme Delphine BATHO le 12 octobre 2012 à AUPS au congrès de la fédération des PNR est venue renforcer ce principe fondamental.

Elle a dit en s'adressant aux congressistes : « *Je connais aussi votre attachement au principe fondateur de libre adhésion des collectivités territoriales, et je serai à l'écoute des solutions que vous proposerez pour éviter que le vote de 2 communes puisse remettre en cause le classement de 121 autres et que la cohérence écologique des PNR soit mise en échec par une minorité* »...

Mais il ne s'agit pas chez nous de 2 communes mais 44 ! Plus d'un tiers du territoire projeté !

C'est sûr le 1^{er} ministre (qui en ces temps compliqués à bien d'autres soucis) , n'a pas envie d'enlever toute crédibilité à son arrêté , en consacrant un tel projet .

Il est, je vous le rappelle, pour l'Etat, le garant des critères de classement et de la cohérence des PNR au niveau national.

Il est probable que le 1^{er} ministre devrait renoncer à ce scénario que certains ont « imaginé » pour le projet des Baronnie.

Car l'image du label et son esprit serait gravement ternis.

Pire c'est le label parc, à travers ce classement, qui serait décrédibilisé.

Ce projet, porté par le syndicat mixte, qui jusqu'à ce jour n'a trouvé que l'opportunité de se fondre dans les actions, les produits qui fonctionnent déjà bien, prouvant ainsi sa remarquable inefficacité dès qu'il aura suffi de prouver quelque chose d'autre.

En résumé un machin coûteux, coupé de la population locale.

Alors les amis, restons vigilants et jusqu'au dernier moment en cette fin de cycle, et continuons à être les acteurs de notre territoire en restant fiers de nos convictions.

Merci de m'avoir écouté.

Intervention Coco COMBEL

Chers amis,

Je persiste et signe avec la même constance depuis la création de Baronnies Libres Sans Parc, ce projet de PNR n'est pas pour nous.

Je l'ai déjà dit récemment dans la presse, les porteurs du projet donnent l'illusion que le parc est fait, que l'on fonctionne comme s'il était fait, alors que tout est bloqué au ministère.

La procédure démocratique a été suivie depuis le début. Nous l'avons respecté scrupuleusement .Ce qui n'a pas été le cas de tous. Rappelez-vous les votes à répétition dans certaines communes, la pression mise sur d'autres.

Et pourtant, malgré tout cela 44 ont su dire non. Non au parc ! Pas une poignée, mais bien 44 ! Plus une communauté de communes, plus une ville porte. Auxquels il faut rajouter de nombreux conseillers généraux et régionaux PACA et Rhône Alpes.

Jamais un projet n'a été aussi controversé. Ce projet qui devait nous rassembler nous a divisé, preuve de son inefficacité.

Nous avons suffisamment de structures et de quoi faire avec la réforme des collectivités territoriales, sans avoir à se préoccuper de la vie amoureuse du crapaud sonneur à ventre jaune, du chiendent pectiné, ou le scarabée pique prune !

Je pense qu'il y a quelque chose de plus important en ce moment.

Je crois qu'il est plus important pour l'avenir du territoire de soutenir les structures existantes sans créer un nouveau zonage environnemental, qui générera à la longue, plus de contraintes que d'avantages.

Arrêtons d'imposer de nouvelles règles, de nouvelles contraintes aux véritables acteurs du territoire : ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent.

Arrêtons de faire payer toujours plus le contribuable avec de nouvelles structures toujours plus coûteuse.

La gestion de nos communes, de nos structures doit être particulièrement réfléchie, économe et efficace .Ce n'est pas en montant une usine à gaz que l'on va y arriver.

Nos amis du Ventoux, l'ont bien compris aussi puisque bon nombre sont en train de se regrouper pour faire remonter l'inutilité de la création d'un pnr dans le Ventoux.

Je vous rappelle qu'à l'origine le projet de PNR regroupait Ventoux et Baronnies.

Puis les deux projets ont été séparés. Comme les Baronnies coïncent, le Ventoux a été relancé.

Aussi, je dis à nos amis du Ventoux que nous serons à leur côté et qu'ils peuvent compter sur notre aide acquise avec l'expérience.

Aujourd'hui, le projet est dans une impasse. A ce jour je ne vois pas comment il pourrait aboutir, mais comme l'a dit Martial ESPITALIER, ne baissons pas les bras tant que le page ne sera pas tournée et le projet abandonné.

Merci de m'avoir écouté.

Intervention Bernard BAILLY

Le coprésident Bernard Bailly a rappelé comment les promoteurs du PNR communiquent sur le périmètre du projet en minimisant l'impact du vote négatif de 44 communes.

Il a montré la carte du territoire que le syndicat mixte présente aux derniers décideurs, carte suffisamment uniforme pour que n'apparaisse pas trop l'impact réel de la défection du 1/3 du territoire.

Ci-dessous la carte présentée par le SMBP et celle qu'il serait honnête de présenter.

